

8 mars 1988 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Message de condoléances de M. François Mitterrand, Président de la République, adressé à Mme Stéphane Chariot, Paris, mardi 8 mars 1988.

J'ai appris avec une profonde peine l'attentat dont votre mari, le gendarme Stéphane Chariot vient d'être victime à Ajaccio. Je tiens à vous assurer de la solidarité du pays tout entier face à cet intolérable terrorisme. Dans ces circonstances particulièrement cruelles pour vous-même et votre fille, je tiens à vous adresser mes très sincères condoléances et à vous exprimer mes sentiments d'affliction.\